

LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Téléphonie mobile

LA CLIENTÈLE ACCUSE, LA TUTELLE SE JUSTIFIE

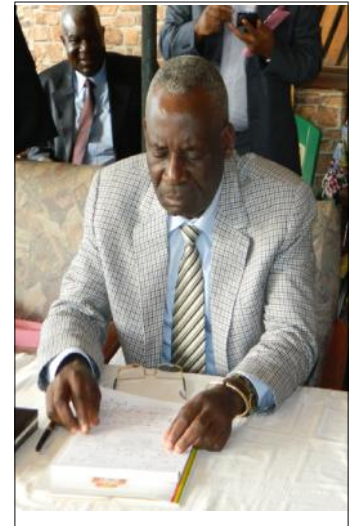


Le téléphone portable, fruit d'une véritable révolution technologique a modifié profondément notre rapport au quotidien, dans la manière de penser, de travailler, de vivre et de communiquer. L'on peut affirmer sans risque de nous tromper que deux congolais sur trois à l'âge adulte possèdent un portable. C'est dire l'importance que revêt désormais cet instrument dans notre société. Malheureusement depuis un certain temps, la clientèle des sociétés de téléphonie mobile, ulcérée, ne sait plus à quel saint se vouer tellement les communications au niveau national et avec l'international sont exécrables.

☞ 8

Dialogue social

Tirer les leçons des années 90 pour ne plus vivre l'épreuve des arriérés de salaires ☞ 2-4



Forum national sur le développement durable

S'IMPRÉGNER DES VALEURS, PRATIQUES ET ACTIONS POUR L'ÉMERGENCE

☞ 7

Afrique-Santé

LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES ET NON TRANSMISSIBLES MENACENT L'AVENIR DU CONTINENT



Les ministres de la santé des pays de l'Union Africaine, réunis à Addis-Abeba du 25 au 26 avril dernier ont pris une série de mesures, en vue d'éliminer les maladies tropicales négligées en Afrique d'ici 2020. Au nombre de ces pathologies, figurent entre autres, la trypanosomiase, la bilharziose, la schistosomiase, l'onchocercose, la lèpre et la drépanocytose. Le Congo a été représenté à cette sixième rencontre par François Ibovi, ministre de la santé et de la population.

☞ 9

Braquage à Nkombo

L'UN DES QUATRE SUSPECTS EST MORT EN DETENTION

☞ 10

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE SE MOBILISE POUR SAUVER L'ANNÉE SCOLAIRE

☞ 2

Basile Obongui :

« LA CONSTITUTION DE 2002 VA ÊTRE MODIFIÉE »

☞ 5

BLAISE ADOUA REPOSE POUR L'ÉTERNITÉ À EKONGO

☞ 11



Grève des enseignants

LE PCT MONTE AU CRÉNEAU

Depuis plus de deux mois, la grève des enseignants paralyse tous les établissements scolaires publics au Congo. Les négociations engagées entre le gouvernement et les syndicats des enseignants piétinent. Les appels à la reprise des cours restent des échos vains et sont diversement interprétés. Longtemps observateur, le Pct par le truchement de son secrétaire général Pierre Ngolo est passé à l'offensive en rencontrant la semaine dernière les membres de l'Exécutif dont les deux ministres de l'enseignement concernés par ladite grève ainsi que les responsables des partis et associations de la majorité présidentielle. Les parlementaires ont été également interpellés pour jouer leur partition. Cette action était attendue de la part du parti majoritaire, d'autant qu'il s'agit de sauver l'école congolaise d'une année blanche.

Cette grève qui perdure, disions nous dans une de nos précédentes livraisons, a des relents politiques. Certaines forces obscures tireraient sur les ficelles pour espérer en tirer un gain politique. Mettre en difficulté les pouvoirs publics en actionnant la fibre sensible du système éducatif, serait l'un des points de l'agenda caché de ces acteurs politiques dépourvus d'esprit patriotique. Déjà, à l'issue de sa récente visite officielle en France, le président Denis Sassou N'Gueso avait tiré sur la sonnette d'alarme.

Le Chef de l'Etat les dissuadait d'exploiter la grève à des fins politiques. Le Pct et ses alliés, au lieu de se jeter à l'eau, avaient d'abord préféré jouer les observateurs, donnant ainsi plus de chance aux négociations Gouvernement/Syndicats d'aboutir. Mais toute observation a ses limites, surtout lorsqu'il s'agit de prioriser la nation. Face à la persistance du statut quo, la démarche du secrétaire

général du Pct, Pierre Ngolo se révèle salutaire, car elle a permis de sensibiliser en un temps record l'essentiel des cadres concernés par cette épineuse question qui met l'école publique à genou. En effet, l'apport des partis de la majorité était attendu pour sensibiliser les uns et les autres sur la nécessité de sauver l'année scolaire 2012-2013. Bien menée, cette action pourrait permettre de porter l'estocade sur les manipulateurs dont le seul dessein est d'empêcher une sortie de crise bénéfique à tous.

C'est dire que le silence du Pct était suicidaire, surtout au moment où les positions de certains syndicalistes se radicalisaient. Cette attitude défaitiste a maintenu dans l'indécision et l'apathie plusieurs militants et sympathisants qui soutiennent l'action du Chef de l'Etat. Ces forces patriotiques se comptent par milliers dans les institutions républicaines, le monde du travail et la société civile. Une action pédagogique

dissuasive à leur intention était nécessaire pour une mobilisation générale en faveur, à la fois des enseignants et surtout des enfants actuellement abandonnés à leur triste sort.

Chacun peut constater qu'en montant au créneau, les partis de la majorité présidentielle ne se sont pas substitués aux acteurs des négociations gouvernement/syndicats. Ils ont tout simplement apporté leur contribution en souhaitant que les conclusions des négociations privilégient de tous. Ainsi, ils ont sensibilisé l'opinion pour la prémunir contre toute forme insidieuse d'intoxication et de manipulation. Cela se fait même en Europe, notamment en France, où la majorité présidentielle use des médias pour donner un avis sur les questions brûlantes de la vie politique, économique et socioculturelle française.

Après l'offensive du Pct et ses alliés pour une décripation du climat délétère qui sévit dans les établissements scolaires, d'autres actions citoyennes doivent relayer cette démarche. L'école est par excellence le lieu où s'effectue le brassage tous azimuts de toutes les filles et fils du pays. Il n'existe pas d'écoles réservées exclusivement aux enfants de la majorité ou de l'opposition.

La démarche de Pierre Ngolo devrait donc être comprise par l'ensemble de la classe politique comme une action visant à sauver l'école congolaise d'une année blanche. Aux syndicalistes de saisir également la perche qui leur a été tendue. Il leur revient d'expliquer à leurs adhérents le bien fondé de la concertation qui devra déboucher sur des mesures salutaires pour tous. Il y'a donc un effort pédagogique à fournir, car, longtemps huilés aux mécanismes du syndicalisme révolutionnaire, certains militants syndicaux ne se sont pas encore débarrassés des oripeaux de la vieille école syndicale. C'est dans le flou artistique qu'ils justifient leur action syndicale en mélangeant tout : revendications sociales, leadership politique et chantage malicieux.

Il serait erroné de prendre les élèves pour des victimes expiatoires par lesquels s'échafaudent des programmes de déstabilisation des institutions républicaines.

Isaac Longo

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE SE MOBILISE POUR SAUVER L'ANNÉE SCOLAIRE

Les forces vives qui soutiennent l'action du président de la République associent leurs efforts à ceux du gouvernement pour une reprise effective des cours à l'enseignement public, après une rupture consécutive à la grève des enseignants.



Le ministre d'Etat Florent Tsiba et Pierre Ngolo, SG du PCT

C'est dans cette perspective que le secrétaire général du Parti congolais du travail a organisée le 25 avril dernier, une série de retrouvailles à Brazzaville. La première a mis face-à-face les députés de la majorité présidentielle et des membres du gouvernement, dont les deux ministres en charge de l'enseignement technique et général conduits par le ministre d'Etat Florent Ntsiba. La deuxième réunion qui a eu lieu dans la salle de conférence Edouard Ambroise Noumazalaye à la permanence du PCT, a rassemblé les responsables des partis et associations de la majorité présidentielle.

A cette occasion, les membres du gouvernement ont édifié les députés sur ce qui se passe réellement : les avancées réalisées et ce qui reste à faire et les points de blocage.

Du point fait par le ministre Florent Ntsiba, il ressort que plus de 5 milliards de francs ont été mobilisés pour faire face à certaines revendications financières à effet immédiat, exprimées par la Concertation pour la revalorisation de la profession enseignante (CREPE), le syndicat ayant déclenché de cette grève.

Concernant la revalorisation du point indiciaire des enseignants de 60%, donc à 320, le ministre a déclaré que les négociations en cours concernent la situation globale de tous les corps de la Fonction publique. « Des négociations sont portées au

niveau du comité national du dialogue social pour trancher une bonne fois pour toutes, sur la question du point d'indice à relever ».

En outre, il a fait constater que les cours reprennent timidement à Brazzaville, mais dans la partie sud de la capitale la reprise semble effective comparativement au nord de la ville. D'où l'invite faite aux élus de servir de relais dans leurs circonscriptions électorales respectives, afin de mener une campagne de sensibilisation au profit de leurs mandants, parmi lesquels les enseignants.

Réagissant face à la presse, le secrétaire général du Pct a déclaré qu'il est de règle que les ministres et les membres de la majorité parlementaire se retrouvent pour échanger sur les questions d'intérêt national. « Le gouvernement gère, les parlementaires représentent le peuple et contrôlent l'action gouvernementale. La grève des enseignants défraie la chronique. Des appels lancés n'ont pas eu d'effets réels sur le terrain. Nous ne pouvons gérer indéfiniment cette situation. Le gouvernement a fait le point des avancées réalisées et ce qui reste à faire. Les parlementaires ont fait des suggestions en vue d'accélérer la reprise des cours. Des avancées ont été réalisées en réponse aux revendications des enseignants ».

Henriet Mouandinga

HOTEL LE RUISSEAU

Ponténégrins – Ponténégrines !

Pour vos séjours ou transit à Pointe-Noire, exigez l'Hôtel le Ruisseau.

Situé à 10 minutes de l'aéroport Antonio Agostinho Neto, l'Hôtel Le Ruisseau doté de 106 chambres et suites tout confort, vous réserve un accueil chaleureux. En plus de cela, une navette gratuite est mise à votre disposition de l'aéroport à l'Hôtel.

Piscine, boîte de nuit et location de véhicules sont à votre portée.

Pour tous renseignements, appelez au 04 444 97 21.

Le Directeur Général et le personnel de l'Hôtel Le Ruisseau vous rassurent de leur hospitalité.

HÔTEL LE RUISSEAU...
FAITES NOUS CONFIANCE.

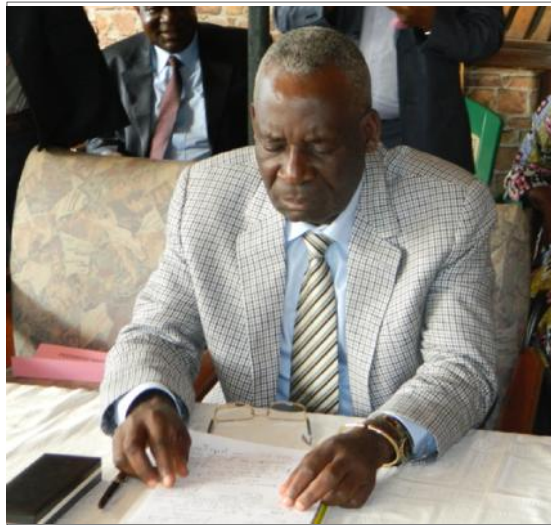
Tirer les leçons des années 90 pour ne plus vivre l'épreuve des arriérés de salaires

Le comité national du dialogue social se trouve en réunion depuis le 22 avril à Brazzaville en session extraordinaire, pour plancher notamment sur la révision du statut général de la fonction publique. En ouvrant cette session, le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, M. Florent Ntsiba, en sa qualité de président de ce comité, a indiqué que cette révision arrive à point nommé et devrait offrir un cadre et un éclairage crédible aux concertations et au dialogue sur la mise en place des statuts particuliers dans les corps de la fonction publique.

« Dans leurs attentes, nos compatriotes travailleurs réclament un mieux-être face à la réalité sociale, en l'occurrence une plus grande solvabilité de leur demande en soins de santé, une meilleure capacité de réponse aux exigences du panier de la ménagère, des possibilités plus étendues d'accessibilité aux moyens de transport, un niveau de satisfaction de leurs besoins vitaux plus proches du coût de la vie, bref une aspiration à de meilleures conditions de vie », a reconnu le ministre d'Etat. Cette quête légitime de bien-être, a-t-il fait savoir, n'a jamais laissé insensible le gouvernement dont la mission première est d'offrir aux populations un cadre de vie qui rassure les citoyens, en les mettant progressivement à l'abri des manques et de la pauvreté. Toutefois, le président du comité national du dialogue social a

précisé que le gouvernement de son côté estime qu'il ne faut guère fragiliser les fondations des équilibres construits si difficilement, la consolidation de notre édifice macro-économique étant le repère essentiel qui guide et renouvelle toute l'action en faveur du développement social du pays.

Pour le gouvernement, il nous faut toujours garder à l'esprit les dures leçons des années 90, pour ne plus retomber dans le cycle épouvantable des arriérés, la réduction des salaires, la suppression des primes et indemnités, le blocage des effets financiers des avancements, justement provoqués par cette même pression des fonctionnaires, qui ont forcé l'Etat à fonctionner dans l'impossibilité de ses moyens financiers. Au bout, c'était l'asphyxie totale, et tous se souviennent encore de ce passé récent et combien douloureux.



Le ministre d'Etat Florent Ntsiba

Au sujet du relèvement de la valeur du point indiciaire qui a été à l'origine du durcissement du mouvement de grève des enseignants, l'orateur a dit que « la revalorisation de ce point est une démarche intéressante l'ensemble des agents de l'Etat. Elle ne saurait de ce fait se limiter au seul corps des personnels de l'enseignement ». Faisant donc recours à son sens de responsabilité et à sa capacité d'anticipation, le gouvernement ouvre immédiatement les négociations globales avec les partenaires

sociaux aux fins de la prise en charge de leurs effets financiers dans le budget de l'Etat à compter de l'exercice 2014.

En dehors de cette alerte à l'endroit des travailleurs et de toute la population congolaise, pour qu'on n'assiste plus à un éternel recommencement de ce genre, M. Florent Ntsiba s'est insurgé avec fermeté contre tous ceux qui, sans la moindre courtoisie et sans analyse approfondie, décrédibilisent les centrales syndicales et leurs

dirigeants, en les qualifiant d'organisations sans base, conduites par des caciques dépassés, sans emprise réelle sur les travailleurs.

« Si aujourd'hui l'on peut se douter de leur efficacité, j'oppose avec humilité, le mérite des centrales syndicales d'avoir canalisé avec brio, responsabilité et un sens patriotique aigu, dans la claire conscience des enjeux en présence, leurs forces et bases respectives dans le cadre de la trêve sociale, laquelle trêve a permis à notre pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres très Endettés (PPTE). Dans ce processus, leurs efforts ne doivent être ni travestis, ni oubliés », a-t-il poursuivi.

Le comité national du dialogue social composé des membres du gouvernement et des centrales syndicales les plus représentatives, négocie sur ce point, suite à la grève déclenchée depuis le 25 février dernier à travers le pays par les enseignants, pour réclamer notamment l'obtention d'un statut particulier avec relèvement du point d'indice à 300 à l'instar du personnel de la santé, la publication des textes administratifs harmonisés des enseignants et le paiement en totalité des rappels de solde d'activité des enseignants.

Gulit Ngou

L'AFD VA FINANCER LA FORMATION DES AGENTS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Agence française de développement (AFD) va contribuer au financement de la formation des agents de la société nationale d'électricité (SNE) pour améliorer les performances du secteur énergétique au Congo. L'enveloppe inscrite pour le secteur de l'énergie tourne autour de 300 000 euros.

Selon le représentant de l'AFD, M. Dal-Bello, un fonds est déjà disponible au niveau du ministère du portefeuille public. Le mécanisme est simple : le ministère de en charge de l'énergie n'aura qu'à faire une demande pour disposer de l'argent qui servira à la formation. Cependant, le ministère devra élaborer un chronogramme précis du ciblage des formations à dispenser et évaluer le coût de ces formations pour pouvoir déterminer le montant global de l'enveloppe à solliciter.

«Le personnel qui travaille dans les entreprises du Congo n'a pas reçu de formation technique. Ce ne sont pas forcément des gens incompetents qui se retrouvent sur le terrain mais ils ne sont pas à jour en termes de compétence technique», a indiqué M. Dal-Bello.

De son côté, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri Ossébi a relevé que plus de 60% des effectifs des agents de la SNE pouvant bénéficier de ces formations, sont constitués de personnes ayant moins de 15 ans de service dans l'entreprise. « On a une population cible très importante de personnel appelé

à intervenir sur le terrain qui a un besoin urgent en accompagnement. Plus de 20% des agents de la SNE sont releveurs de compte. Et on ne peut pas faire recours à un effectif de ce niveau, pour une entreprise qui produit et distribue de l'électricité. La gestion de l'électricité c'est du commercial, de la distribution, du management et aussi de la connaissance du réseau de production, de l'accompagnement du réseau de transport », a-t-il expliqué.

Pour le ministre Ossébi « Il faut articuler l'offre de la formation technique ou générale au besoin d'une entreprise comme la SNE qui doit elle-même accompagner les gros efforts d'investissement, les grandes perspectives en matière de développement énergétique avec le boulevard énergétique, les projets intégrés du Pool énergétique de l'Afrique centrale. Voilà la problématique qu'il nous faut résoudre. Je ne peux pas avoir une entreprise de plus de 2 400 travailleurs dont les savoirs restent empiriques, comme ci la science et la technologie n'avaient pas évolué ».

N. Mataza

La parabole de l'éléphant

LE JARDINIER DE LA FORÊT

Qui oserait croire qu'un animal, quelle que soit sa taille ou l'espèce dont il relève, puisse porter l'étoffe de celui qui cultive la multitude de plantes constituant le couvert végétal de la planète, et tel un homme, en assurant l'entretien au point de mériter la prestigieuse appellation de « jardinier de la forêt » ? Qui d'autre en dehors de mon grand-père, serait suffisamment préparé à reconnaître une telle qualité à l'éléphant ? Puisque c'est de lui qu'il s'agit !

Un jour, me relatant à sa manière la légende du monde, du moins le mythe fondateur de la nature, le vieux a pris le contrepied de la science et de la religion en soutenant que la forêt procède des éléphants eux-mêmes générés par une partie d'un gros œuf dont la seconde partie aurait donné naissance aux astres. C'est pourquoi depuis lors, les éléphants ont gardé une grande intimité avec les créatures d'en bas qu'ils entretiennent sans désemparer, mais aussi avec celles d'en haut qu'ils vénèrent sans cesse.

Profitant d'une discussion banale entre des jeunes garçons du village qui voulaient comprendre pourquoi l'éléphant suscite une aussi grande attention chez les humains, mon grand-père s'en est mêlé en véritable connaisseur des choses cachées de la faune et la flore, en apportant une touche particulière au débat. Il a surpris la foule

d'enfants en élevant l'éléphant à une dimension presque divine : pour lui, une forêt sans éléphant est un endroit stérile. Cet animal "jardine" la forêt à sa manière après l'avoir engendrée il y a des milliers d'années, notamment en renversant des arbres pour créer des clairières utilisées par d'autres animaux et en creusant des ravines... Il passe son temps à aménager des pistes, le long desquelles lui et d'autres animaux rejettent et dispersent à grande échelle les graines non digérées dans leurs excréments, assurant ainsi la régénérescence du couvert végétal et la constitution des grands massifs forestiers. Le grand recycleur de la nature qu'est l'éléphant joue un rôle inestimable dans la sélection de certaines variétés qui, sans lui, auraient certainement disparu. Ainsi, il tient une place essentielle dans le bon fonctionnement des écosystèmes, notamment le maintien de la biodiversité des forêts tropicales.

Sans le savoir, sans le vouloir, les éléphants reboisent nos forêts en toute saison au travers des actes proches de l'homme. Et mon grand-père de conclure : « protéger l'éléphant, c'est sauver les forêts et toutes les espèces dont la vie est intimement liée aux offres des arbres, des lianes ou des feuilles ».

Jules Débel

LES BRAISES DE LA GREVE DES ENSEIGNANTS

La grève des enseignants a entamé depuis quelques jours son troisième mois de durée effective et ce malgré des concessions importantes du gouvernement. Cette entame coïncide avec la période de paie des fonctionnaires. Bien entendu, les enseignants grévistes donc assis à la maison depuis se présenteront gaillardement aux guichets des banques afin de percevoir leur salaire comme si de rien n'était, à l'instar des autres fonctionnaires qui eux au contraire, chaque matin battent le pavé de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour accomplir leur devoir. D'où la suggestion de certains concitoyens appelant à revoir les conditions de la tenue des grèves en vue de prévenir ceux à caractère sauvage. Cependant dans l'opinion des questions commentent à naître mais encore de manière voilée pour se demander si les politiques ne souffleraient pas sur les braises de sorte que le mouvement ne faiblisse pas.

Ces interrogations se fondent sur les pratiques des hommes politiques congolais toujours prêts à faire feu de tout bois pour mettre en difficulté le pouvoir. Deux faits sont venus apporter de l'eau au moulin des auteurs de ces questionnements: les appuis francs et intéressés apportés par des leaders de l'opposition aux grévistes et ensuite la déclaration gouvernementale qui fait expressément état d'une récupération politique de la grève. Ils n'oublient pas non plus qu'il y a peu certains leaders politiques promettaient à haute et intelligible voix le renversement du rapport des forces dans le pays pour obliger le pouvoir à accepter la tenue des états généraux de la nation.

A l'évidence, on ne saurait soutenir que la grève actuelle soit l'œuvre des politiques, ce serait faire injure aux enseignants. Mais le Congo est un pays où certains leaders politiques ne reculent devant rien pour atteindre leurs buts au risque même de fragiliser de plus belle les équilibres déjà fragiles de la nation qu'il ne faut rien laisser au hasard. D'ailleurs, le fonctionnement politique de la plupart d'entre eux constitue une menace permanente à ces équilibres. Il n'est pas impossible que les déclarations, sans nuance aucune, faites par quelques leaders de l'opposition pour prendre le parti de la grève ait eu des résonances positives dans les milieux grévistes propices à les encourager dans l'approfondissement de leur mouvement. Une attitude d'autant plus irresponsable de la part de ces politiques que le système éducatif congolais se trouve déjà dans un état malade très avancé. Des observateurs en s'appuyant sur des indicateurs du reste fiables n'hésitent pas à le considérer comme étant à la queue des tous les systèmes éducatifs de l'Afrique Centrale. Cette grève aggravera encore davantage cet état si la perspective possible d'une année blanche venait à se préciser.

On s'attendait à une attitude plutôt républicaine de l'opposition, en l'occurrence comprendre les enseignants et en même temps attirer leur attention sur les dangers qu'ils font courir sur le système éducatif déjà chancelant. Mais également, pourquoi pas, interpellé le gouvernement sur la nécessité de travailler au redressement de ce système qui conditionne quelque part la

résilience de notre pays aux chocs que ne pourrait manquer de susciter l'intégration sous régionale ou l'intégration continentale tout court. C'est bien dans les prérogatives de l'opposition que de faire des propositions à l'exécutif.

Bien au contraire, l'attitude de l'opposition donne l'impression qu'elle souhaiterait voir le gouvernement trébucher. Une attitude qui ne devrait pas la grandir dans la mesure où par le jeu de l'alternance, aujourd'hui dans l'opposition, demain elle peut se faire hisser au pouvoir par les urnes. Dans ces conditions elle appréciera moins qu'on lui fasse ce qu'elle fait aux autres. C'est-à-dire que la majorité actuelle devenue opposition lui rende la monnaie de sa pièce. Dans le cas où il en serait ainsi, non seulement la mise en œuvre de son programme pourrait être gravement perturbée par les mouvements sociaux suscités ou encouragés par cette nouvelle opposition. Mais c'est l'évolution même du Congo vers l'accomplissement de son destin qui en serait considérablement affectée. Il n'est pas besoin d'avoir fait sciences Po pour comprendre qu'un pays paralysé par des grèves peut difficilement réaliser les progrès dans le processus devant le conduire vers l'émergence.

Aussi pour éviter que les pays ayant épousé la démocratie ne se transforment en une véritable arène où les politiques et leurs sympathisants s'étriperaient à cœur joie de manière permanente, celle-ci a prévu de séquencer la vie politique à travers des élections qui interviennent à des périodes échues et dont la détermination figure dans la constitution de chaque pays. Dans l'intervalle, chaque camp affûte ses arguments en vue de réunir autour de son programme le maximum d'électeurs afin de conquérir ou de conserver le pouvoir d'Etat. Une pareille organisation de la vie politique en démocratie épargne le pays des désordres paralysants qui pourraient résulter des luttes politiques impitoyables pour conquérir le pouvoir d'Etat. Autant dire que ces leaders devraient s'efforcer à se conduire de façon à obéir aux principes démocratiques. En d'autres termes, ils se gardent *raient de prendre ou soutenir des initiatives qui pourraient annihiler les efforts entrepris pour sortir le Congo de l'ornière.

Laurent Lepossi

LA GRÈVE DE LA HONTE

La grève qui paralyse le monde éducatif depuis plusieurs semaines bat l'absolu record d'épithètes : illégale, illégitime, infondée, manipulée, politique, insurrectionnelle, révolutionnariste... Des commentateurs de tous poils rivalisent de qualificatifs pour peindre l'abracadabrantesque élan de débrayage qui s'est emparé des enseignants, des élèves, mais aussi de personnes qui n'ont strictement rien à voir avec la galaxie éducative mais qui se sont illustrés par un activisme pervers, parfois à la lisière de la décence. La question essentielle aujourd'hui où les esprits semblent s'être calmés, est de savoir qui tirait les ficelles de cette monstrueuse combine et pour quel objectif ?

Quelle que soit notre volonté de faire la lumière sur un phénomène qui, de toute évidence, laissera des traces indélébiles dans la chronique sociale de notre jeune nation, nous ne pourrions répondre à cette double interrogation que de manière approximative, tant l'affaire ressemble à une sacrée nébuleuse.

Cette grève qui paraît inextinguible fait naturellement l'affaire de l'opposition radicale et des journaux qui lui sont proches qui en font, sans se cacher, leurs choux gras. Mathias Dzon, le leader de l'ARD félicitait il y a encore quelque temps les grévistes pour leur détermination. Il est certain que Dzon et ses amis considèrent ces grévistes comme des pantons dont ils savent tenir en main les ficelles.

Il est vrai que le gouvernement, dans sa volonté d'améliorer progressivement la situation des travailleurs dans leur ensemble a, involontairement, donné des arguments à cette opposition. Il en est ainsi du colossal cadeau salarial offert aux magistrats puis aux médecins qui a pu donner une impression de volonté de créer une sorte de ségrégation parmi les divers cadres de la fonction publique. Ces différentes réformes qui allaient finir, fatalement, par concerner tout le monde, dans un espace de temps assez long il faut le reconnaître, a été du pain béni pour une opposition en perte de vitesse et en mal de repères.

Comme des loups dans une bergerie

Ces réformes défendables mais peut-être mal négociées ont sans doute fait le lit de diverses convoitises nées dans les corporations dont les légitimes aspirations n'étaient pas encore à l'ordre du jour, ouvrant ainsi, ostensiblement, la boîte de Pandore. Il ne restait plus à l'opposition radicale que d'entrer, tels des loups affamés, dans cette providentielle bergerie.

Posons maintenant la question qui tarade tous les esprits bien-pensants. Pourquoi l'opposition radicale est allée exagérément loin dans un mouvement qui, par son ampleur et sa ténacité, allait faire du tort à tous les enfants congolais, sans exception. Car il convient de noter que c'est bien l'opposition radicale qui a nourri d'un lait nauséabond l'essentiel de cette grève. C'est elle encore qui a armé de gros bras pour

semer la terreur dans les établissements scolaires et mettre en déroute les enseignants et les élèves opposés à la grève. Pourquoi l'opposition radicale a-t-elle eu un comportement aussi dangereusement jusqu'aboutiste dès lors qu'elle savait que cette grève n'avait plus d'objet dans la mesure où elle s'était écartée des dispositions légales régissant l'exercice du droit de grève et avait privilégié des actes de vandalisme et des agressions physiques ?

Dans la mesure également où ce même cartel politique n'ignorait pas que la commission chargée de l'harmonisation des textes des enseignants travaillait désormais sans relâche, que la rédaction d'un statut particulier du personnel enseignant était sur le métier et que la question du paiement des soldes d'activités des enseignants était sérieusement envisagée.

Le climat requerrait une évidente accalmie, l'opposition radicale avait choisi la surenchère, la désinformation, l'agitation et la confrontation. Elle avait pourtant compris qu'elle faisait fausse route en optant pour l'hystérie des rapports exacerbés par cet extraordinaire abus d'agitations de diversion. Elle aurait compris que le « spectaculaire » médiatisé ne remplace pas des actes sur le terrain et que ce que les grévistes voulaient en réalité c'était qu'il y ait de la part du gouvernement la volonté de prendre en compte leurs préoccupations. Elle aurait compris que les interventions rigides et de « brigades lourdes » ne remplacent pas la souplesse préventive et réactive des actions de proximité ; que l'on ne contrôle pas une place en réduisant sa présence sur la place où se cherchent des solutions, qu'on n'éteint pas le feu en soufflant sur les braises.

Une monstrueuse erreur politique

Résumons : l'évidence bouleversante, traumatisante même de l'implication de l'opposition radicale dans cette grève de la honte non seulement la disqualifie sur les grands dossiers politiques du moment et peut-être même à venir, mais surtout met en évidence une attitude criminogène, inacceptable même dans les plus grandes démocraties.

Mathias Dzon et ses amis peuvent toujours se consoler de

n'être pas les seuls blâmables sur cette question scabreuse. Nous pensons qu'au sein de tout gouvernement doit exister une solide solidarité, qui est un des moteurs essentiels de l'action au sommet de l'Etat. Cette solidarité gouvernementale doit être comprise comme l'obligation d'une relation harmonieuse, fraternelle et mutuelle entre des personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts (qui s'exprime dans le bilan global de l'équipe). Ce qui implique pour les uns l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur apporter assistance.

Pourtant, une certaine piste place l'affrontement, aberrant à notre humble avis, entre Guy Brice Parfait Kolélas, ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat et Hélot Matson Mampouya, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, parmi les phénomènes ayant catalysé le mal. Cela veut dire que cette nécessaire solidarité gouvernementale s'est muée en une haine virulente, sous les coups de boutoirs d'un égo surdimensionné, d'un égocentrisme politique et de cette hypertrophie du moi confinant à un rejet presque sectaire d'éventuels concurrents. Il s'agit de constats, d'évidences qui aujourd'hui sautent aux yeux de tous, même si certains préfèrent détourner le regard. Et c'est tout simplement dommage pour le Congo.

Deux constats amers cependant, pour terminer. L'élève et l'enseignant ne sont pas des personnalités antinomiques, mais leur opposition naturelle d'enseignant et d'enseigné (ce dernier voulant à tout pris attirer à lui l'énorme savoir du premier) ne se prête que rarement au détestable jeu politique qui a prévalu pendant cette grève.

Deuxièmement, la Concertation pour la Revalorisation de la Profession d'Enseignant (CRPE) qui avait appelé à la grève a un mal fou à l'arrêter. Fini peut-être le temps où Jean Michel Bokamba Yangouma, alors puissant secrétaire général de la CSC se targuait d'allumer des grèves et de les éteindre, comme sur un coup de baguette magique. Moralité : vaut mieux prévenir que guérir.

Aimé Raymond Nzango

Basile Obongui :

« LA CONSTITUTION DE 2002 VA ÊTRE MODIFIÉE »

La constitution du 20 janvier doit être révisée et modifiée. C'est le point de vue de Basile Obongui, un observateur de la vie publique nationale. Ce dernier estime que la révision de la loi fondamentale est un principe de droit constitutionnel qui ne saurait être une exception pour le Congo, ni une question politique ou d'individus. Dans l'interview ci-dessous Basile Obongui propose une démarche pour aboutir à la modification de la constitution de 2002.

Le Patriote : Doit-on vraiment réviser la constitution du 20 janvier 2002 ?

Basile Obongui : Oui ! C'est un principe de droit constitutionnel, une opération qui relève du droit et non de la politique comme l'affirme l'opposition radicale pour régler ses comptes au pouvoir. Le Congo ne sera ni le premier, ni le dernier pays à modifier sa loi fondamentale.

L.P : Que reprochez-vous à la meilleure constitution que le Congo n'ait jamais connue ?

B. O : Elle interdit aux citoyens jouissant de leurs droits civiques, ayant atteint 70 ans d'âge d'être candidat à la présidence de la République, comme si être âgé est un crime. Elle institue une durée du mandat de 7 ans, qui est trop longue. Elle doit être ramenée à 5 ans. Pire, elle limite le nombre de mandats, à la tête du pays alors qu'un président peut avoir encore la confiance des citoyens au terme de deux mandats. La constitution du 20 janvier 2002 affiche tellement de limites que la seule voie de sortie reste sa modification. En plus, elle a été rédigée dans un contexte post-conflit. La situation a



Basile Obongui

totalemment changé. La démocratie est un processus qui combine des héritages politiques et institutionnels divers. Elle s'adapte à la conjoncture, y compris la constitution.

L.P : Pourquoi doit-on la réviser alors qu'elle garantit la séparation et l'équilibre des pouvoirs ?

B. O : Tel qu'inscrit dans nos différentes constitutions, le principe de la séparation des pouvoirs en vue de leur équilibre pose problème. A son époque, le président Lissouba avait violé l'article 75 de la constitution. Par ailleurs, les magistrats avaient prolongé illégalement son mandat.

L.P : Cela suffit-il pour que la révision de la constitution se réalise sans problème ?

B. O : Il est interdit de réviser certains articles de cette constitution ou de les changer alors qu'en 50 ans, le Congo a déjà connu 15

constitutions. Y'a-t-il au monde une constitution qui ne peut être amendée, après un certain délai d'application. Même celle des Etats-Unis d'Amérique a été amendée.

L.P : Croyez-vous qu'une telle démarche sera suivie par le peuple ?

B. O : La constitution du 20 janvier 2002 doit être modifiée. Elle va être modifiée. La majorité des Congolais sont conscients de ses faiblesses. Le discours d'invectives et de la pensée unique prôné par certains hommes ou courants politiques menace notre démocratie, cet ensemble de règles qui permettent de résoudre les conflits ou de les anticiper par consensus, accord politique ou toute autre procédure qui respecte les principes fondamentaux des droits de l'Homme.

L.P : Etes-vous sûrs que l'opposition radicale l'entendra de cette oreille ?

B. O : Tous les candidats de cette opposition radicale à l'élection présidentielle de 2009

étaient d'accord pour changer cette constitution, une fois élus. C'est paradoxal qu'ils nient en bloc leur propre proposition. Cela dénote de l'instabilité et de la versatilité des opposants congolais.

L. P : Quelle procédure utilisera-t-on pour modifier en douceur la constitution ?

B. O : Tout est prévu par la constitution elle-même. L'initiative appartient à l'Assemblée nationale et au président de la République. Le RMP et ses alliés ont plus des deux tiers des députés. S'ils engagent la procédure, elle aboutira. Par ailleurs, le Congo étant un pays très politisé, la classe politique peut se réunir, réaliser un consensus qui sera soumis au référendum. La constitution de 2002 va être modifiée. Les Congolais aiment leur pays et la plupart sont des vrais démocrates.

Propos suscités par Marlène Samba

Concertation avec les partenaires du secteur de la santé

LA VISION DU GOUVERNEMENT AU CŒUR DE L'ÉCHANGE

Dans la perspective d'obtenir l'entière adhésion des partenaires du secteur de la santé et une meilleure coordination de l'ensemble des interventions, le ministre de la santé et de la population, François Ibovi leur a présenté la vision qui sous-tend les actions et les priorités de son département ministériel. C'était au cours d'une réunion organisée le 23 avril dernier à Brazzaville, qui a également connu la participation des membres du comité de coordination Inte-Agences du système des Nations-Unies au Congo.

À un nombre des cinq points à l'ordre du jour de cette réunion, figure la présentation de la vision et des orientations stratégiques du ministre François Ibovi, à la tête du ministère de la santé et de la population, par lui-même. D'entrée de jeu, ce dernier a relevé qu'actuellement, le Congo fait encore face à d'importants défis en matière de santé, en dépit des progrès réalisés, notamment dans le domaine de la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Cette vision est celle d'une population congolaise en meilleur état de santé qui dispose et utilise des soins et services de santé de qualité, offerts de façon équitable par un système de santé performant, fondé sur les soins de santé primaires ; un système de santé cohérent dans lequel d'une part, les circonscriptions socio-sanitaires sont opération-

nelles dans l'ensemble du pays et jouent un rôle déterminant dans l'offre de soins et services de base tant curatifs, préventifs que promotionnels, complète d'autre part par des structures de haut niveau de spécialités, conformes aux standards internationaux.

L'orateur a ensuite précisé qu'à travers cette vision, il est question de renforcer ce système de santé, conformément aux valeurs et aux principes fondamentaux des soins de santé primaires. Il s'agit également de réaliser un juste équilibre entre la prévention, la protection et le curatif.

L'objectif est d'atteindre un niveau de santé optimal et une qualité de vie socialement acceptée par la population. La réalisation de cette vision implique la mise en route d'une réforme du système de santé dans son ensemble, qui passe par le renforcement de la

gouvernance du système de santé du pays. Les objectifs visés sont : doter le pays d'une véritable loi organique qui fixera les fondamentaux de la politique de santé ; réviser le cadre institutionnel ; renforcer les capacités de gestion aussi bien des ressources humaines, matérielles et financières que des processus mis en œuvre pour l'offre de soins.

La révision en perspective de la politique nationale de santé et d'élaboration du Plan National de Développement Sanitaire 2013-2016, ainsi que la conception du plan stratégique de développement des ressources humaines intègre cette vision. Il en est de même pour l'observatoire des ressources humaines, dont la création est une exigence du temps. Le ministre en charge de la santé a envisagé dans le cadre de cette même vision, la mise en place de plateformes de travail avec les autres secteurs ministériels, le renforcement du financement de la santé, la rationalisation de l'exécution des mesures de gratuité et l'accélération de la mise en place des systèmes de financement complémentaires, tels que l'assurance maladie obligatoire afin de garantir la couverture universelle, l'amélioration de la disponibilité du médicament.

Après la communication du ministre suivi d'un échange fructueux, cinq orateurs ont tour à tour développés les thèmes inscrits à l'ordre du jour. Ce sont :

« Elaboration et état d'avancement de la Politique Nationale de Développement Sanitaire (PNDS) 2013-2016 », par le Pr Bileckot ; « Problématique de la disponibilité des médicaments », par le Dr Mouankie ; « Lutte contre les maladies évitables par la Vaccination (PEV) », par le Dr Didi Ngossaki. Quant au Pr. Obengui et au Dr Ntsila, ils ont respectivement informé l'auditoire sur le choléra et la Journée mondiale de lutte contre le paludisme.

Chaque communication a donné lieu à une discussion au cours de laquelle, les représentants des agences du système des Nations Unies et ceux des institutions de coopération bi et multilatérales ont porté leurs appréciations, fait des observations et suggestions. Au nombre des institutions présentes à cette réunion, on peut citer l'OMS, l'UNICEF, l'ONUSIDA, la Banque Mondiale.

Dominique Maléla

LE PATRIOTE
Siège: 106, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU
25 MARS 2010

Directeur Général :
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général
de Rédaction:
Bertin EKANI

Rewriter :
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle :
**Laurent LEPOSSI,
Dieudonné BEKAS,
Georges ENGOUMA,
Dominique MALELA
Etienne PÉREZ,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA,
Roger PAO**

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
**Imprimerie Saint Paul
(ISP)**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009-2013/PR-MATDGGT-DGGTW
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS
TERMINALES (AEROGARE) DE DJAMBALA, DANS
LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX**

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement exercices 2013 à 2014, et de la célébration des festivités de commémoration du cinquante troisième anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance à Djambala, chef-lieu du Département des Plateaux, l'Etat Congolais entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, **construire l'aérogare de Djambala**, dans le Département des Plateaux.
2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Travaux préliminaires ;
 - Travaux terrassement ;
 - Gros œuvre ;
 - Maçonnerie ;
 - Etanchéité ;
 - Peintures ;
 - Menuiserie et vitrerie ;
 - Revêtements sol et mur ;
 - Electricité ;
 - Plomberie sanitaire ;
 - Faux plafond ;
 - Voilage - Rideaux - Stores ;
 - Aménagement extérieur.

Il s'agit notamment de la construction d'un nouvel édifice.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, sise **Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex cinéma VOG, Tél.: (+242) 222 81 35 78 - BP : 1127, Fax : (+242) 222 83 54 60 e-mail : contactgrandstravaux.org; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11 h00 ou sur le site : www.grandstravaux.org
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
 - b. la liste du matériel à affecter au projet ;
 - c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
 - d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage) sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG, Email : contact_grand_stravaux.org, contre un paiement non remboursable de **Sept cent cinquante mille (750.000) de francs CFA**. Le mode de paiement sera soit par chèque, soit en espèces ou par virement bancaire.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, sise **Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex cinéma VOG, au plus tard le 21 Mai 2013 à **13 heures 30 minutes**.
La procédure d'acheminement des offres est la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **14 heures 30 minutes**.
7. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **vingt millions (20.000.000) de Francs CFA**. Elles devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 17 Avril 2013

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°093-2012/PR/MPATDGGT-DGGTW TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU SIEGE DE LA MAIRIE DE MOUANA-NTO (ARRONDISSEMENT N°1) A NKAYI, DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

1. Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement exercice 2013, l'Etat Congolais entend, par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, réaliser les **travaux de construction et équipement du siège de l'hôtel de ville ainsi que des résidences du Maire et du Secrétaire Général de la Mairie de MOUANA NTO(Arrondissement N°1) à NKAYI** dans le département de la BOUENZA.
2. Le présent marché se divise en deux lots :
 - * **Lot n°1 : construction et équipement du siège de la Mairie ;**
 - * **Lot n°2 : construction et équipement des résidences du Maire et du Secrétaire Général.**

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot n°1

- **construction d'un bâtiment R+1;**
- **construction d'un local pour groupe électrogène ;**
- **construction d'une guérite ;**
- **construction du mur de clôture ;**
- **aménagement extérieurs et équipements.**

Lot n°2

- **construction de deux(02) bâtiments plein pieds ;**
- **aménagement extérieurs et équipements.**

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, sise **Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex- cinéma VOG Tél. :(+242) 22 281 35 78 ; BP : 1127 ; Fax : 08 26 38 28 57 ; e-mail : contact@grandstravaux.org et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables du lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11h00 ou sur les sites : www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- b. la liste du matériel à affecter au projet ;
- c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
- d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, sise **Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG, Email : contact@grandstravaux.org contre un paiement non remboursable :
 - **Lot n° 1 : 600 000 FCFA ;**
 - **Lot n° 2 : 600 000 FCFA.**
 Le mode de paiement sera soit par chèque certifié, soit en espèces ou par virement bancaire.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, **Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex- cinéma VOG, au plus tard le 24 Mai 2013 à **13heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **14 heures 30 minutes**. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **quinze millions (15.000.000) Francs CFA pour chaque lot**.
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 17 Avril 2013

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.

Forum national sur le développement durable

S'IMPRÉGNER DES VALEURS, PRATIQUES ET ACTIONS POUR L'ÉMERGENCE

Le Congo s'est engagé à devenir un pays émergent à l'horizon 2025. Pour ce faire, tous les Congolais doivent être impliqués dans l'œuvre d'édification d'une société nouvelle. Chaque citoyen, acteur ou institution doit connaître son rôle dans le processus de développement. Le Forum national sur le développement durable se présente comme un grand moment de réflexion devant mener à la compréhension des différentes articulations de ce développement ; le moment pour chaque secteur de s'imprégner des valeurs, des pratiques et des actions pour l'émergence.

Prévu au départ pour le 23 avril 2013, les travaux du dit Forum ont finalement démarré le 26 avril à l'auditorium du ministère des affaires étrangères, sous le patronage du ministre de l'économie forestière et du développement durable, Henri Djombo. Près de 1000 participants, venus de différents ministères, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, de l'université, de la recherche, du milieu estudiantin ainsi que des organismes internationaux, n'ont pas eu droit à un quelconque discours officiel.

Le ministre en charge du développement durable a juste présenté l'évènement, son importance et son déroulement, avant de lancer les travaux en ateliers, qui ont effectivement démarré par la mise en place du présidium et du secrétariat de la réunion.

Ce forum est conjointement organisé par le ministère de



Une vue du présidium

l'économie forestière et du développement durable, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'UNESCO, la FAO et le FNUAP.

Il consiste en des présentations générales en plénière, sur le concept de développement durable, ses principes, ses enjeux, son caractère transversal et la nécessité de l'intégrer dans les politiques sectorielles du développement du pays.

Les participants repartis en ateliers sectoriels suivent des présentations faites par des experts de chaque secteur sur des politiques sectorielles de développement durable. Au nombre de ces secteurs : l'énergie, l'agriculture, le transport, la forêt, l'environnement, les mines, l'industrie, le tourisme, la construction, l'aménagement du territoire, le foncier.

Sur la base des exposés de ces experts, les participants vont concevoir les grandes lignes des politiques sectorielles incluant les principes du développement durable. Ce sont ces éléments qui permettront d'élaborer la politique et la stratégie nationale du développement durable.

Leur suivi et mise en œuvre seront assurés par la Commission nationale du développement durable, mise en place à l'issue de ce forum dont l'un des grands mérites aura été d'avoir permis aux participants d'appréhender le caractère transversal du développement durable.

La clôture des travaux de ce forum est prévue pour ce jour 29 avril 2013.

Municipalisation des Plateaux

PLUS DE 400 MILLIARDS DE FCFA POUR MODERNISER LE DÉPARTEMENT

La municipalisation accélérée des Plateaux, couplée à la célébration de la fête nationale de l'indépendance le 15 août 2013, va bénéficier d'une enveloppe de 433 milliards de FCFA pour réaliser les projets sociaux visant à moderniser ce département.

Cette annonce a été récemment faite lors d'une réunion du comité d'appui et de suivi de la municipalisation des Plateaux élargie aux membres de la commission nationale de mise en œuvre du programme des municipalisations accélérées, dirigés respectivement par M. André Obami Itou, les ministres en charge des finances et de l'aménagement du territoire et des grands travaux, MM. Gilbert Ondongo et Jean Jacques Bouya.

Selon le ministre Bouya, 373 milliards de FCFA seront consacrés aux projets d'envergure liés à la modernisation de Djambala. Il a souligné à cette occasion, que ces fonds vont servir entre autres, à la construction des voiries urbaines de 21 kilomètres sur toute la ville, d'un palais présidentiel, d'un stade, d'un hôpital de base, d'un aéroport aux normes et standards internationaux, d'une aérogare avec salon présidentiel.

De même, une direction départementale du plan, les sièges de la préfecture, de la sous-préfecture et du Conseil départemental, ainsi que l'Hôtel de ville et la maison d'arrêt, font aussi partie des constructions prévues au chef-lieu des Plateaux. Il sera également érigé à Djambala un Palais de justice, un marché moderne, une gare routière, un système d'adduction d'eau et la densification du réseau électrique dans toute la ville. Une deuxième catégorie suivra de travaux estimés à 65 milliards de FCFA. Elle portera sur la construction dans tous les districts du département des

Plateaux des sièges de sous-préfectures et des hôtels de ville. Les projets d'aménagement des routes qui seront réalisés en 2013 vont permettre de relier les districts de Zanaga (Lékoumou) à Lékana, Ollombo à Abala, Mpouya à Ngo. Les travaux seront financés par le fonds routier. « Certains projets sont déjà en cours de réalisation et d'autres se trouvent au niveau d'appel à la concurrence et à l'étude. Mais tous ces projets devront prendre fin avant le 15 août prochain », a rassuré le ministre Jean Jacques Bouya.

Au cours de cette rencontre, il a relevé les difficultés auxquelles les entreprises chargées de la réalisation des travaux sont confrontées sur le terrain, notamment l'abondance des pluies, les difficultés d'approvisionnement en eau, l'éloignement des carrières. A cela s'ajoute le problème des expropriations qui crée la surenchère. Tout ceci pourrait retarder les travaux, a-t-il conclu.

S'adressant aux membres du comité de suivi de la municipalisation des Plateaux, le ministre Gilbert Ondongo a demandé de faire des propositions pour des projets qui sont omis. M. Obami Itou a souhaité, quant à lui, que la commission de mise en œuvre de la municipalisation accélérée mette à leur disposition le document contenant toutes les informations liées aux projets de la municipalisation, en vue d'un examen avec tous les membres de son comité.

Gulit Ngou



Nouveau logo, Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour votre confiance

Export et Import Express (plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
 Point-Noire: Rond Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

Journal Le Patriote - Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé Brazzaville

- Page entière	150 000 F CFA
- 1/2 page	75 000 F CFA
- 1/4 page	45 000 F CFA
- 1/6 page	12 000 F CFA

N.B. : En couleur, ces tarifs sont doublés

D. M.



Téléphonie mobile

LA CLIENTÈLE ACCUSE, LA TUTELLE SE JUSTIFIE

Le téléphone portable, fruit d'une véritable révolution technologique a modifié profondément notre rapport au quotidien, dans la manière de penser, de travailler, de vivre et de communiquer. L'on peut affirmer sans risque de nous tromper que deux congolais sur trois à l'âge adulte possèdent un portable. C'est dire l'importance que revêt désormais cet instrument dans notre société. Malheureusement depuis un certain temps, la clientèle des sociétés de téléphonie mobile, ulcérée, ne sait plus à quel saint se vouer tellement les communications au niveau national et avec l'international sont exécrables. Devant le Sénat, le ministre Thierry Lezin Mougalla a justifié cette situation par les changements technologiques qui s'opèrent au sein des sociétés de téléphonie mobile.

Les responsables des sociétés de téléphonie mobile installées au Congo, notamment Airtel et Mtn se sont rendus au cabinet du ministre Thierry Mougalla et chez Yves Castanou, directeur général de l'agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) pour expliquer les raisons de ces perturbations sur le réseau. Un peu comme le médecin après la mort.

Selon eux, ces désagréments sont causés par les travaux qu'ils effectuent pour passer de la 2G (deuxième génération) à la 3G (troisième génération) indispensable pour améliorer davantage la qualité de leurs services. Point barre. Entretemps, clientèle, patience et souffrez, c'est le prix à payer pour parvenir à la haute technologie ; circulez, il n'y a rien à voir ! Et d'ajouter : ces travaux seront de courte durée.

Force est de constater que ce calvaire dure depuis plus d'un mois pour les utilisateurs des téléphones portables.

Ce qui étonne la plupart des usagers du portable, c'est le manque de communication de ces sociétés avec leur clientèle et le gouvernement.

Qu'il y ait travaux est normal, surtout s'il s'agit d'adapter le réseau aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, prévenir au préalable les usagers des désagréments que cela causerait était la moindre des choses, quand on connaît l'importance que ces sociétés accordent à la publicité pour la promotion de leurs produits.

A la limite, c'est un manque de considération pour la clientèle que l'on prend pour du bétail à conduire à l'étable. Et dans un pays où il n'existe pas d'ONG puissantes de défense des intérêts des consommateurs, c'est la porte ouverte à tous les abus. Le gouvernement de la République donne l'impression de se satisfaire de cet état de chose, alors beaucoup de congolais attendent de lui, qu'il exerce une pression accrue sur ces sociétés qui se font du beurre dans ce



secteur d'activités et qui ont les moyens de remédier rapidement à cette situation.

Et la contrepartie ?

L'idée que se font aujourd'hui les congolais de ces sociétés de téléphonie mobile, est qu'elles sont pingres pour un sou. Dans les conditions désastreuses actuelles de leur fonctionnement, elles ne se donnent même pas la peine de concevoir des politiques de compensation pour contenter leur clientèle déabusée. Bien au contraire, certains usagers se plaignent du fait que les appels qui ne passent pas continuent à « bouffer » des unités comme si de rien n'était. Décidemment, l'on serait tenté de penser que les machines de ces sociétés seraient devenues folles !

Du temps des sociétés Libertis et Celtel à la fin des années 1990, les désagréments causés étaient dédommagés par l'octroi des unités de recharge. De nos jours, l'on constate bien comment ces sociétés s'emploient à appâter la clientèle pour participer à des

tombolas et autres attrape-nigauds et l'indifférence qu'elles affichent pour mettre en place des scénarii face aux difficultés des usagers du portable.

En définitive, il y'a lieu de rappeler l'incontournabilité du téléphone portable. Il peut sauver une vie, tout comme l'incapacité de communiquer à un moment crucial peut engendrer le décès d'un être cher.

Les récriminations des usagers du portable vis-à-vis des sociétés de téléphonie mobile ne sont pas une vue de l'esprit. Elles sont justifiées et devraient pousser ces dernières à réagir promptement et dans le bon sens. Le retrait de la licence par exemple, est un argument qui porte d'autant plus que d'autres opérateurs de téléphonie mobile plus outillés à travers le monde, se bousculent au portillon du gouvernement pour s'installer au Congo.

Les congolais ont droit à une meilleure qualité de vie et méritent mieux que ça !

Roger Pao

Humeur

Le vieillissement précoce du siège de la SNPC à Brazzaville étonne

Brazzaville se métamorphose à vue d'œil. Le champ de ruines consécutif à la guerre du 5 juin 1997, fait place chaque jour à des habitations modernes et édifices publics dont l'architecture régale plusieurs observateurs.

Cependant, face à cet embellissement fulgurant, le sentiment de satisfaction générale est douché par le vieillissement accéléré de certains immeubles à peine rénovés, à l'instar du siège de la SNPC à Brazzaville. Regardez attentivement cet immeuble sis en face de la direction générale de la Société Nationale d'Electricité (SNE) pour vous en convaincre.

Observez bien la façade extérieure de cette œuvre architecturale ! Vous constaterez que le soit-disant marbre utilisé pour enjoliver les murs de bas et haut a scandaleusement décrépi. A tort ou à raison, le décor actuel fait l'objet de plusieurs commentaires dont les plus osés mettent en cause l'expertise des architectes qui ont procédé à la rénovation de ce bâtiment.

L'on se demande si cette décrépitude accélérée est due à la mauvaise qualité du marbre. En fait s'agit-il du marbre ou du stuc ? Car il existe tout de même une grande différence entre ce vrai matériau et ses déchets. Certaines mauvaises langues ont vite rattaché ce délabrement au préjugé qui remet en cause la durabilité des œuvres architecturales réalisées par certaines sociétés étrangères au Congo.

Or, dans ce cas précis, rien ne permet de mettre en évidence l'incompétence de la société concernée. C'est plutôt vers la nature du matériau utilisé que s'orientent tous les regards. De toutes les questions qui se posent, émergent surtout trois.

- 1 - Pourquoi la SNPC aurait-elle porté son dévolu sur une société inexperte (si cela est avéré) pour réaliser un travail si grandiose ?
- 2 - Pourquoi aurait-elle choisi l'utilisation d'un matériau qui dépeint en un clin d'œil, alors qu'il en existe de plus durable ?
- 3 - Le choix d'un tel matériau peu onéreux ne contribue-t-il pas à la discréditation de son image et de celle de la société qui a exécuté les travaux ?

Ceux qui jettent l'anathème sur la qualité du marbre, n'ont pas tort, car le vrai matériau offre une certaine résistance aux intempéries pour ne pas s'édulcorer en si peu de temps. Celui utilisé pour la réhabilitation du siège de la SNPC semble ne pas répondre aux exigences de fabrication techniquement reconnues. L'on se demande aussi si son choix a obéi aux exigences du cahier de charges.

Vraisemblablement, certains observateurs se disent que les architectes ont travaillé avec du matériel qui leur avait été présenté. La préférence a du être faite sur du matériau de qualité moyenne au détriment de celui de bonne qualité jugé onéreux. Mais onéreux pour qui, lorsqu'on sait que l'action de rénovation concerne la SNPC et non des individus. Quoiqu'il en soit, le décapage ultra rapide du marbre dont il est question déshonore la SNPC et pourrait indisposer les réalisateurs de l'œuvre, même si au bout du compte, la rémunération des ouvriers a été valablement prise en compte.

La société représente l'une des vitrines du pays. Son action repose entre autres sur la commercialisation du pétrole, l'une des plus importantes ressources naturelles nationales. Elle ne devrait donc pas faire les choses à moitié. Les dividendes qu'elle engrange dans les transactions financières inhérentes à son activité lui permettraient d'envisager de façon durable les travaux de rénovation de son siège.

En tout cas, il est anachronique de voir entrer dans l'enceinte du siège des voitures de luxe desquelles sortent des cadres endimanchés qui s'engouffrent dans les entrailles d'un immeuble aux murs outrageusement décrépits. L'habit ne fait pas le moine, certes, mais dans certaines circonstances, il est parfois recommandé de sauver les apparences. Le vieillissement rapide de la façade extérieure du siège de la SNPC mérite à nouveau un coup de fouet.

Mwana Mboyo



Afrique-Santé

LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES ET NON TRANSMISSIBLES MENACENT L'AVENIR DU CONTINENT

Les ministres de la santé des pays de l'Union Africaine, réunis à Addis-Abeba du 25 au 26 avril dernier ont pris une série de mesures, en vue d'éliminer les maladies tropicales négligées en Afrique d'ici 2020. Au nombre de ces pathologies, figurent entre autres, la trypanosomiase, la bilharziose, la schistosomiase, l'onchocercose, la lèpre et la drépanocytose. Le Congo a été représenté à cette sixième rencontre par François Ibovi, ministre de la santé et de la population.



Le ministre François Ibovi et ses pairs pendant les travaux

Placée sous le thème « *l'impact des maladies transmissibles et des maladies tropicales négligées sur le développement en Afrique* », les ministres de la santé issus des pays membres de l'Union africaine (UA) ont été fortement préoccupés par les effets néfastes de ces maladies sur la réalisation des objectifs de la santé ainsi que sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Selon certaines indiscretions, la réémergence rapide des maladies non transmissibles entravera, si l'on n'y prend garde, les initiatives de réduction de la pauvreté en ce qu'elles accroissent les dépenses des ménages dans les soins d'une part et les dépenses de l'Etat en matière de santé de l'autre. Les participants à la sixième conférence ont attribué la recrudescence des maladies tropicales négligées à la méconnaissance de leur impact réel, ainsi qu'à la priorité accordée par la communauté scientifique au VIH/Sida, au paludisme et à la tuberculose, considérés à tort ou à raison comme les trois principales maladies qui sévissent en Afrique.

Au cours de cette rencontre, il a été établi que les maladies non transmissibles tuent plus de 36 millions de personnes chaque année, dont près de 80% dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les 14 maladies tropicales négligées sont la cause d'environ 534.000 décès chaque année. 90% des personnes touchées par ces maladies vivent en Afrique. La

question et demandé l'élaboration d'une feuille de route qui doit être examinée à la session spéciale de la conférence des ministres de la santé des pays membres de l'Union Africaine en 2014. A noter que ces maladies tropicales négligées sont propagées par des insectes, l'eau, le sol infecté par le ver de Guinée, le manque d'hygiène et l'accès limité aux soins de santé primaire.

En définitive, cette rencontre d'Addis-Abeba a été vécue comme un haut moment de partage d'expériences et d'informations entre les ministres, sur les programmes de santé dans leur pays respectif.

Rappelons que la dernière conférence statutaire des ministres de la santé a eu lieu en avril 2011 à Windhoek en Namibie. Elle avait pour thème : « *l'impact du changement climatique sur la santé et le développement en Afrique* ». Ce thème avait été choisi à cause des conséquences dramatiques du changement climatique sur



La photo de famille

la santé. La septième conférence des ministres de la santé des pays membres de l'UA se tiendra en 2015 à Dakar au Sénégal. Cette rencontre statutaire qui coïncidera avec la fin des programmes conçus dans le cadre de la réalisation des OMD s'annonce houleuse.

Patrick Yandza

Lutte contre le paludisme

DES ACTIONS URGENTES POUR PROTÉGER DES PERSONNES NON MALADES

Le gouvernement congolais a initié dans le cadre de la 6^{ème} journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril dernier, quelques actions urgentes pour protéger les personnes non encore malades en vue du renforcement de la lutte contre le paludisme.

A l'occasion de cette journée placée sous le thème : « *investir dans l'avenir, vaincre le paludisme* », le directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, Jean Philippe Ngakosso, a remis une dotation du gouvernement aux formations sanitaires du Congo. Il s'agit des moustiquaires imprégnées, ainsi que des moyens roulants (motos) et nautiques mis à la disposition des directions départementales de la santé.

La cérémonie de remise symbolique de ces dons s'est déroulée à Brazzaville au Centre de santé intégré du Plateau des 15 ans, en présence de la directrice régionale adjointe de l'OMS Afro, Mme Fatoumata Binta Diallo. Cette dernière a lu le message de son institution, tandis que celui du gouvernement a été livré par le directeur de cabinet du ministre de tutelle. Son contenu fait l'état des lieux de cette maladie et présente les avancées réalisées au Congo en matière de lutte contre le paludisme. Dans le message du gouvernement, il ressort que paludisme demeure un problème majeur de santé publique, qui constitue la première cause de morbidité et de mortalité. Cette pathologie affecte en particulier les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Le gouvernement qui a déjà consenti des efforts remarquables dans le volet curatif, à travers la gratuité du traitement médicamenteux pour les enfants de moins de 15 ans et chez les femmes enceintes, entend associer à cette prise en charge gratuite, des interventions efficaces visant le renforcement du volet préventif dans toutes ses composantes.

Au nombre de celles-ci, le massage de l'exécutif a fait état de l'utilisation des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action par toutes les populations ; le traitement préventif intermittent ; l'assainissement de l'environnement ; la lutte antilarvaire et la sensibilisation des populations pour le changement de comportement. Le même message annonce que cette année, le gouvernement envisage de lancer une vaste opération de démosuffocation, de dératisation

et de désinsectisation, dans la perspective de garantir la bonne santé, en éloignant les populations des vecteurs des maladies. « Nous devons nous battre entre autres, contre les eaux usées et immondiées », instruit l'exécutif. Son message rappelle aussi quelques mesures préventives à observer, afin de gagner le combat contre le paludisme.

Il s'agit notamment de prendre les deux doses recommandées du traitement préventif pour les femmes enceintes ; consulter les formations sanitaires en cas de fièvre et bénéficier du traitement antipaludique gratuit dès que la maladie est diagnostiquée, en ce qui concerne les femmes enceintes et les enfants de moins de 15 ans. La célébration de cette Journée a permis au représentant de l'OMS Afro, de féliciter le gouvernement du Congo, pour les efforts louables qu'il fournit dans la prévention et la lutte contre le paludisme, qui demeure encore un véritable problème de santé publique en Afrique. Le Dr Fatoumata Binta Diallo a en effet révélé que cette maladie tue encore un enfant africain chaque minute qui passe et que 90% des 660.000 décès dus au paludisme dans le monde ont été enregistrés dans les pays africains.

Malgré tout, la représentante de l'OMS a révélé des progrès louables des pays de la région africaine ces dix dernières années, dans la prévention et la lutte contre le paludisme. Elle a pris pour référence, le rapport mondial 2012 qui indique une diminution de 33% des décès évités en Afrique. Mme Fatoumata a également fait savoir qu'un cinquième des pays de la région Afrique sont en voie d'atteindre l'objectif de réduction des taux d'incidence du paludisme de 75% d'ici à 2025. Dans le domaine de la recherche, des essais cliniques sur le vaccin encourageants sont en cours, au Burkina Faso et au Mali. Il sied de noter qu'un pays tropical, Cuba a déjà vaincu le paludisme, en s'appuyant sur l'assainissement. C'est un exemple à suivre.

Dominique Maléa

Travaux publics

ON PREND LES MÊMES, ON RECOMMENCE

Les griefs contre les administrations et les entreprises impliquées dans le processus de modernisation du Congo se multiplient ces derniers temps. Des nouveaux chantiers sont confiés aux mêmes entreprises aux équipements et personnels insuffisants. Les premiers travaux avancent au ralenti, sont suspendus ou même abandonnés, que des chantiers supplémentaires leur sont confiés, comme pour perpétuer l'éternel recommencement.

À chaque approche d'un anniversaire de l'indépendance, des chantiers à travers le pays connaissent des coups d'arrêt. Les entreprises en charge des chantiers de la précédente municipalisation accélérée, adjudicataires d'autres travaux liés à la municipalisation accélérée dans un nouveau département, sont obligés d'y concentrer leurs équipements et personnels. Ce même scénario revient année après année. Ainsi, des travaux en cours dans certains départements autres que celui qui bénéficie de la municipalisation accélérée de l'année en cours, sont soit suspendus, ralentis, s'ils ne sont simplement abandonnés. Pour cause, les entreprises bénéficiaires desdits ouvrages sont pour la plupart les mêmes qui exécutent d'autres travaux ailleurs.



La 2ème sortie nord de Brazzaville, une corvée pour les riverains

L'éternel recommencement

Tout se passe comme s'il n'y avait pas d'autres entreprises de travaux publics. Tous les chantiers sont attribués aux mêmes entreprises dont certaines n'ont pas le matériel requis à la dimension des ouvrages à construire. Dans d'autres, le personnel non qualifié, mal rémunéré est démotivé.

L'un des motifs du retard dans l'exécution des travaux et de la détérioration des ouvrages en chantier avant la fin des travaux, est leur abandon avant échéance, par le retrait des engins et du personnel sur l'ancien site pour renforcer le matériel et le personnel du nouveau site dont les travaux conditionnent le succès des prochaines festivités de l'indépendance. Actuellement, la plupart des travaux publics à Brazzaville concernant l'aménagement et le bitumage des voiries sont arrêtés. Les mêmes entreprises construisent les voiries dans les Plateaux alors que l'équipement ne répond pas. Ce cumul paralysant provoque la détérioration des ouvrages en chantier. Ce qui conduit à la renégociation d'avenants ou de termes de références. C'est l'éternel recommencement des travaux publics. Dans ces conditions, la qualité des ouvrages ne préoccupe plus les entreprises. Le respect des délais n'est non plus une priorité.

L'hypocrisie des entrepreneurs

Pour certains, la familiarisation des responsables des administrations publiques en charge

d'attribution des marchés avec les chefs d'entreprises, fragilise l'Etat. Incapables de faire pression pour que « *les travaux se réalisent selon les règles de l'art* », ils oublient que la route Impfondo-Epena-Dongou construite pendant le premier plan quinquennal résiste encore, tandis que des voiries urbaines bitumées à la faveur de la municipalisation accélérée de Brazzaville se détériorent.

La 2^{ème} sortie nord de Brazzaville est un cas parmi tant d'autres. Beaucoup d'entrepreneurs se sont familiarisés avec les missions de contrôle. Pour bien opérer, les entrepreneurs épient les agendas du président de la République et des membres du gouvernement. La veille de la descente d'une autorité sur un chantier, les entrepreneurs mobilisent à la vite du matériel,

du personnel se trouvant sur d'autres chantiers pour l'emmener sur les lieux de la visite. Après, le matériel et les ouvriers sont ramenés sur leurs anciens sites respectifs. Ceux qui empruntent la route nationale n°2 constatent qu'il y a des tronçons qui ne s'accélérent que si les entrepreneurs sont au parfum des vas-et- viens des autorités sur cette route. Malgré ces inconvénients, des travaux sont confiés aux mêmes entreprises. Et, on recommence. Ce qui enta-me évidemment la mise en œuvre des politiques de développement prônées par le président de la République.

A cette allure, la modernisation du Congo, son industrialisation et son émergence pourront ne pas tenir les délais en raison de ces entourloupes.

Marlène Samba

Lékoumou

Relance des activités de l'Association Lékoumou Action

Les membres et adhérents de l'Association Komono Action (AKOMAC), réunis récemment en assemblée générale à Sibiti ont décidé de la relance des activités de cette ONG économique. A l'issue de cette assemblée, les participants ont mis en place un conseil d'administration de 123 membres, un comité d'honneur de 16 membres et un bureau exécutif de 13 membres présidé par François Bita. Une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres dirigée par Félix Obissa a été également installée.

Ouvrant les travaux, le président fondateur de l'AKOMAC, M. François Bita a fait l'historique de cette ONG à caractère économique

créée le 1^{er} février 1997 au cours d'une assemblée générale des ressortissants de Komono tenue à Brazzaville. Il a notamment déclaré « *qu'aussitôt après sa*

Braquage à Nkombo

L'UN DES QUATRE SUSPECTS EST MORT EN PRISON

Arrêté après un braquage au quartier Nkombo qui s'est soldé par la mort d'une dame de ménage le 20 avril dernier, un suspect d'environ 30 ans a été retrouvé mort dans sa cellule.

Àgé d'environ trente ans, le quatrième et dernier suspect arrêté dans le cadre de l'enquête suite au braquage du samedi 20 avril à Nkombo est mort quelques jours après son arrestation. L'opinion se souviendra qu'une dame de ménage a été retrouvée morte à son lieu de travail au quartier Nkombo, pendant que sa patronne, propriétaire de la maison et ses enfants étaient à une fête.

Placé en garde à vue au commissariat central de police de Kibelibia, il aurait retrouvé en cellule ces compagnons du samedi soir. Dernier détenu à arriver dans la geôle, il aurait fait l'objet d'un bizutage de la part de ces pairs. Suite à ce « baptême » des anciens, il aurait rendu l'âme tard dans la nuit. Mais cette version des faits n'est pas confirmée par ses parents qui exigent que les faits soient élucidés. L'enquête ouverte devrait permettre de déterminer les circonstances de cette mort. La veillée mortuaire organisée dans la rue Tsambitso au quartier la Ferme à Mikalou 2 a rencontré l'indifférence des voisins.

Le butin était de 75 000 francs par braqueurs

Des informations recueillies auprès de certains proches sur l'arrestation du jeune homme indiquent qu'il a été le quatrième et le dernier des présumés braqueurs arrêtés après le crime de Nkombo. C'est le chauffeur de la propriétaire de la maison qui

aurait inspiré l'acte. Ce braquage a été commis pendant que la propriétaire de la maison et tous ses enfants étaient à une fête et, après que celle-ci, en compagnie de son chauffeur venait de retirer de l'argent en banque. Un million et demi selon les témoins. Suspecté, le chauffeur est mis aux arrêts. Il aurait avoué avoir organisé cette opération avec trois amis à qui il avait raconté que sa patronne venait de retirer de l'argent en banque et que sa bonne était seule à la maison. Ils décident d'organiser une opération éclairée au cours de laquelle la dame de ménage devrait être brutalisée et intimidée afin qu'elle indique là où l'argent avait été gardé.

Malheureusement l'opération tourne au drame. La domestique trouve la mort. Les trois braqueurs qui avaient réussi à entrer dans la parcelle, défoncent la chambre et n'obtiennent que 300 000 francs sur le million et demi révé.

Ces derniers se sont partagés le butin. Chacun empochant 75 000 francs. C'est à travers les médias que le chauffeur se serait rendu compte du décès de la « bonne ». Arrêté, il donne sa version des faits suite à l'arrestation des deux autres suspects. Le quatrième en fuite, ne sera arrêté qu'après la pression exercée sur sa mère et sa sœur qui ont indiqué son lieu de cachette. Mais il meurt quelques jours après son arrestation. La police a du pain sur la planche.

M.S.

glorieuse création, l'Association Lékoumou Action n'a vécu que le temps d'une rose, les vicissitudes de la société congolaise ayant abrégé son existence. Au terme d'une hibernation de 16 ans, nous relançons les activités de ce mobilisateur collectif en vue de la recherche des approches de solutions à la précarité économique, sociale et culturelle qui sévit dans le district de Komono. Par ailleurs, François Bita a re-

connu que c'est grâce à la sagacité et au déterminisme du président de la République Denis Sassou N'Guesso qui a durablement apporté la paix au Congo qu'il a été possible de fédérer les énergies pour réactualiser cette ONG. Avec le renouvellement des organes délibérants et exécutifs de l'AKOMAC, on peut espérer que le destin du district de Komono sera pris en charge, a-t-il conclu.

Victor Mbani

BLAISE ADOUA REPOSE POUR L'ÉTERNITÉ À EKONGO

Après les hommages rendus à sa résidence privée de Talangaï, au mess des officiers et au palais des congrès à Brazzaville, la dépouille mortelle du général Blaise Adoua a été conduite le 25 avril dernier sur la terre de ses ancêtres à Ekongo où l'ex directeur général de la Garde républicaine repose désormais pour l'éternité.

J eudi, 25 avril 2013 en fin de matinée, Ekongo, dans le district de Tchikapika émerge de sa torpeur. Le spectre du malheur qui hante ce village depuis la disparition du général Blaise Adoua mobilise ceux qui arrivent de Brazzaville, des localités environnantes et de l'étranger qui, comme le président de la République, ont accompagné l'ex-directeur général de la garde républicaine et conseiller spécial du chef de l'Etat à sa dernière demeure. A pieds, par pirogues, par véhicules ou par bicyclettes, seul ou en groupe, de nombreux citoyens, arrivés au village Ekongo la veille de l'enterrement, se sont rendu très tôt au site prévu pour la cérémonie.

Quand le cercueil recouvert du drapeau national, porté par des officiers qu'entouraient quelques membres de la famille arrive, c'est la clameur de la consternation qui l'accueille. Chacun pleure dans sa langue, selon sa coutume et son style. Torses et pieds nus, des dames entonnent des chants funèbres en langue maternelle.

Un silence absolu règne quand un homme, au nom de la famille prend la parole. Il prononce le mot de circonstance, prend une



Recueillement du couple présidentiel

poignée de terre qu'il jette dans la tombe en guise d'adieu, déclenchant par ce geste d'interminables lamentations, pleurs et chants de désolation.

Le brouhaha est indescriptible. Avec des pelles, d'autres personnes ensevelissent le cercueil dans le caveau. Chacun regagne

chez lui à la fin de la cérémonie funéraire. Une page est tournée. « Le Vieux », « Général », « Dément », « Lepoungoussou », « Compaoré »... Autant de pseudonymes attribués au général Adoua dans le quartier et dans d'autres milieux y compris professionnels, qui révélaient la simplicité de cet officier supérieur de la force publique qui côtoyait les

il partageait les joies et les malheurs. Ceux qui empruntaient la deuxième sortie nord de Brazzaville le matin ou le soir étaient habitués à le voir hors de son domicile, discuter avec ses collaborateurs ou ses visiteurs. Sa résidence privée était devenue comme une cour commune du quartier. Chacun qui sollicitait son aide repartait satisfait.

Il était facilement accessible au point qu'il arrivait des moments où il sortait de sa chambre, accueillant ses hôtes dans la paillote sans protocole. Une fenêtre de son salon et une de sa chambre avaient une vue directe sur la paillote. Dès qu'un homme de l'extérieur s'y installait, il sortait afin de le rencontrer.

Depuis son arrivée dans le quartier, au début des années 2000 tout avait changé chez ceux qui étaient ses voisins. Il les faisait recenser avant de leur distribuer de l'huile, du riz, du poulet ou de la viande pour bien passer les fêtes de fin d'année.

En outre il recevait tous les enfants du secteur, offrait un jouet à chacun d'eux, leur distribuait de la nourriture et du jus. Le geste se répétait chaque année, à telle enseigne que plus personne ne songeait au jouet de son fils à l'approche des fêtes du nouvel an. Tous comptaient sur sa générosité.

« Les enfants iront chez le général », répondaient les chefs de familles à leurs conjointes qui réclamaient des présents à l'approche des fêtes de fin d'année.

Chaque fois qu'une famille était éprouvée dans son quartier, outre sa contribution financière, il connectait le lieu de la veillée mortuaire au groupe électrogène de sa résidence pour qu'elle soit éclairée en cas de délestage.

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

RESERVATIONS

24h00 avant le voyage

CONTACTS

05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté Talangaï - Brazzaville

Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage



Le président de la République reconforte la famille de l'illustre disparu

plus démunis, aidait les paralytiques. Bref, il donnait un sens à l'existence de certains désespérés.

A la différence de la plupart des officiers supérieurs de son rang, le général Adoua rangeait ses galons dans les tiroirs de son bureau. Au quartier, il vivait parmi les gens ordinaires avec lesquels

Son protocole était à la limite inutile, superflu.

« Les enfants iront chez le général » !

Blaise Adoua était aux antipodes de la caricature de l'officier général guindé, emmuré chez lui, casanier, faisant peu cas de son environnement immédiat.

Sa mort est une grande perte pour nombreux des habitants du quartier qui ont accusé le coup.

Adoua laisse trop d'orphelins», comme ils le reconnaissent eux-mêmes.

Ernest Otsouanga

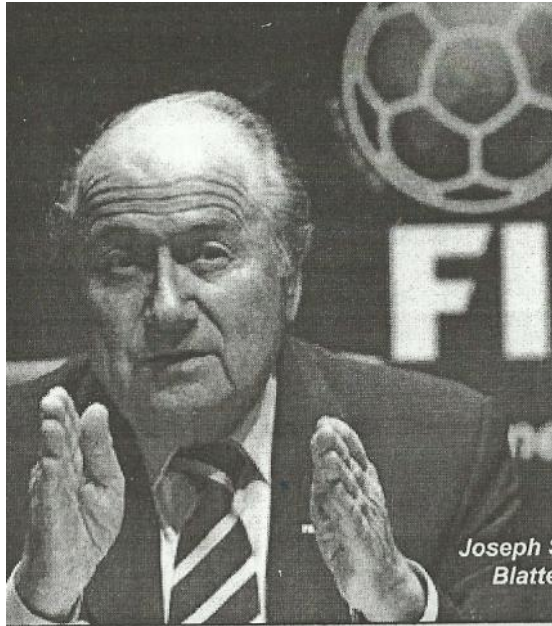


Coupe du monde de football 2022 de football

LA FIFA DANS L'EMBARRAS

On beaucoup parlé, ces derniers temps, du « Qatargate » pour relever les conditions ténébreuses dans lesquelles la coupe du monde 2022 a été attribuée au Qatar. Actuellement, on en est à se demander si le rassemblement universel de football aura bel et bien dans ce pays.

Le problème, le grand problème c'est qu'il est impossible de faire disputer la compétition en juin-juillet dans ce pays. Ce sont les mois les plus chauds dans cette région. Et pourtant, tous les électeurs Fifa le savaient, cela figure parmi les conditions de base dans l'appel d'offres. Déjà le rapport de la commission technique de la Fifa était formel : faire jouer la coupe du monde au Qatar en cette période de l'année (juin-juillet) était un risque énorme pour la santé des joueurs, des spectateurs et pour ceux qui y seront pour raison de coupe du monde. On sait que dans son dossier de candidature, le Qatar s'était engagé à disposer de douze stades climatisés mais à ciel ouvert afin d'atténuer les effets d'une chaleur extrême. La température dépassait largement les 50 degrés celsius. C'est clair, on ne peut ni s'entraîner ni disputer une compétition en cette période. Tout opérateur sportif de bon sens se demande encore aujourd'hui comment cela a pu échapper aux électeurs Fifa. C'est sûrement l'argent qui a aveuglé tout le monde. Car toutes les conditions étaient



Joseph S. Blatter

réunies pour que la coupe du monde 2022 échappe au Qatar. Voilà que vient de germer l'idée d'organiser la compétition en hiver. L'option bénéficie d'ailleurs du soutien de personnalités de

haut rang dans le monde du football. L'une d'elles, c'est Michel Platini en personne. Le président de l'Union Européenne de Football (U.E.F.A.) envisage d'ailleurs un nouveau

découpage dans l'organisation des compétitions dans le vieux continent. Un découpage qui s'adapte parfaitement à une coupe du monde en hiver. Mais pour Sepp Blatter, président de la Fifa, ce principe de changer la période de la coupe du monde est loin d'être acquis. « *il faut que toutes les parties se mettent d'accord* », dit-il. Mais auparavant le Qatar doit présenter une requête auprès de la Fifa qui va examiner et dégager un avis définitif. Reste que cela modifiera des habitudes tant dans les différentes associations nationales qu'au niveau des confédérations. S'adapter à une telle situation nouvelle pourrait bien ressembler à un casse-tête chinois.

Etats-Unis, solution de rechange ?

Tout cela risque fort d'engendrer des conséquences fâcheuses. Car la décision d'entériner l'organisation d'une coupe du monde en hiver pourrait donner lieu à un imbroglio juridique sans précédent. A ce jour, la Fifa a déjà fait recours à deux cabinets d'avocats pour plancher sur la question. Mais les rapports tardent à être rendus publics.

Cette difficulté dans la publication de l'expertise réside dans le fait qu'il est clairement spécifié, dans le cahier de charges envoyé aux pays candidats, que la compétition « doit » se dérouler aux mois de juin et juillet. Aussi, l'idée qu'un appel d'offres puisse

être modifié rétroactivement parce que le gagnant est incapable d'honorer les termes de son contrat sera, à coup sûr, un objet de dérision. En plus, cela est susceptible d'ouvrir la voie à des actions en justice. La Corée du Sud, l'Australie, le Japon et les Etats-Unis, battus aux élections de 2010, préfèrent le silence pour l'instant. Mais, il n'y a pas si longtemps, Jeffrey Webb, président de la Concacaf, a rappelé que « *historiquement la coupe du monde s'est toujours jouée en juin* ». Ce n'est pas sûrement innocent. Beaucoup d'observateurs y voient la main américaine. Car, ne l'oublions pas, c'est l'ancien procureur fédéral du district de New-York, Michael J. Garcia, qui est président de la chambre d'instruction de la commission d'éthique Fifa. C'est cet américain-là qui est chargé de l'opération « mains propres » à la Fifa. Il possède des compétences et des références unanimement reconnues. Voilà, il y a comme une bombe sur le bureau de la Fifa. Et, pour la désamorcer il va falloir composer avec le puissant juge d'instruction. Car la Fifa, jusque-là, est parvenue à étouffer plusieurs scandales. Mais le fait de s'être mise dans une situation inextricable fait que la Fifa a désormais peur d'un recours juridique ainsi que de la nullité du vote de 2010. Et ce sont les Etats-Unis qui, désormais, attendent le bon moment pour dégainer.

Georges Engouma

Huitièmes de finale-retour des coupes d'Afrique des clubs de football

LE RÊVE EST-IL PERMIS POUR LES DEUX REPRÉSENTANTS CONGOLAIS ?

C'est le week-end prochain que l'on sera fixé sur le sort des deux équipes représentatives congolaises en compétitions africaines de clubs de football. L'équipe des Diables-Noirs en ballotage plutôt défavorable va devoir marquer au moins deux buts sans encaisser un seul. A.C. Léopards, pour sa part, aura mission de préserver l'avantage acquis à Dolisie. C'est le week-end de tous les dangers.

Le mois de mars 2013 a plongé le Congo du football dans le rêve. Les Diables-Rouges seniors ont battu les Panthères du Gabon (1-0) préservant en même temps leur première place dans le groupe E des éliminatoires de la coupe du monde 2014. A.C. Léopards de Dolisie, en ligue des champions, et Diables-Noirs, en coupe de la C.A.F., ont franchi ensemble l'étape des seizièmes de finale. A cela s'ajoutait le fait que les Diables-Rouges cadets étaient qualifiés à la 10^{ème} C.A.N de la catégorie au Maroc. Tout le monde ou presque a cru à une embellie susceptible de déclencher le renouveau congolais en la matière. Mais voilà que, samedi 20 avril dernier à Marrakech (Maroc), les Diables-Rouges ca-dets ont carrément fait

nauffrage (0-7) devant le Nigeria, balayant du coup cette impression d'embellie du football congolais. C'est donc le doute qui s'installe à nouveau et qui, finalement, pousse à attendre la peur au ventre, le verdict du week-end prochain et celui de Gabon-Congo au mois de juin. C'est ainsi que ce dimanche 5 mai 2013, au stade Alphonse Massamba Débat, les Diables-Noirs seront en face d'un sacré défi. Gagner mais aussi et surtout accéder, pour la toute première fois, à l'étape des quarts de finale d'une compétition africaine. Ce qui n'est d'ailleurs pas un rêve impossible dans la mesure où, dans la famille, la tempête est passée.

On a recommencé à penser uniquement au jeu. Voilà qui a fait

renaître l'espoir. Mais, ce n'est pas tout. Il va falloir se concentrer suffisamment pour marquer deux buts sans en concéder un seul ou alors gagner par trois buts d'écart pour éliminer l'Entente Sportive de Sétif. Ce n'est pas rien. Il faut s'y mettre avec son cœur, son intelligence, sa foi et son talent. L'honorable Médard Moussodia devra alors faire plus que ce qu'il a déjà fait jusqu'ici. Gaston Tchiangana et son staff technique auront intérêt à ne pas se tromper tant dans la lecture de l'adversaire ainsi que dans la solution appropriée à proposer. Alino et ses complices sont irrémédiablement condamnés à jouer franchement avec l'équipe afin de la sublimer, de la rendre conquérante.

A.C. Léopards en mission commando

Il est généralement plus facile de parvenir au sommet que de s'y maintenir. Mais qu'on le veuille ou non A.C. Léopards est déjà entré dans l'histoire en remportant la coupe de la C.A.F à son troisième

essai. Remy Ikonou Ayayos restera à jamais l'homme par lequel ce bonheur est arrivé. Désormais, il s'agit de faire que les « Fauves » démontrent définitivement dans le gotha continental. Et pour cela, sans pour autant gagner de trophée chaque année, cette équipe doit continuer à marquer les esprits. Le vœu le plus cher serait que le premier essai en ligue des champions soit pour les « Fauves » du Niari un coup de maître. Mais cela passe par une opération d'éclat en terre algérienne. L'Entente Sportive de Sétif n'est pas, cependant, une cliente à présenter. C'est même une habituée de la scène africaine. C'est la représentante authentique d'un football qui, certes, est à la recherche de sa gloire passée mais reste présent dans les grands rendez-vous du continent. Ce football-là cherche seulement les voies et moyens de s'offrir un nouveau souffle.

C'est en cela qu'il reste extrêmement dangereux. Voilà pour quoi le 3-1 réussi par A.C.

Léopards de Dolisie est loin d'être une garantie. Tout peut encore arriver surtout que les Algériens sont parvenus à inscrire un but à l'extérieur. A cela s'ajoute le fait que les deux derniers déplacements à Kano et à Libreville se sont soldés par autant de défaites. Voilà l'objet de nos inquiétudes même si au fond de nous-mêmes il y a le secret espoir de voir les « Fauves » du Niari accéder à la phase de poules. Encore une fois, nos espoirs vont reposer sur Remy Ikonou Ayayos qui saura sans doute trouver les mots justes pour motiver de façon conséquente et les ressources financières nécessaires pour « doper » les joueurs. Certes, c'est facile à dire mais toujours extrêmement compliqué à réaliser surtout que le jeune colonel, aussi courageux, généreux et déterminé soit-il, « n'enfante » pas l'argent. Il reste que nous avons le devoir de lui faire confiance car l'homme nourrit de nobles ambitions.

G.E.

